gerdal

GROUPE D'EXPERIMENTATION ET DE RECHERCHE :
DEVELOPPEMENT ET ACTIONS LOCALISEES

La démarche GERDAL d'action locale: production de connaissances et *recherche co-active de solutions* avec les agriculteurs

Fondements et principes de méthode

Jean Pierre DARRE, Claire RUAULT
c.ruault.gerdal@wanadoo.fr

Le GERDAL (association Loi 1901), est composé de sociologues du travail et du développement. Ses recherches portent sur les processus d'innovation et sur la façon dont les agriculteurs prennent part à la conception et l'évolution de leurs activités et pratiques, et négocient avec d'autres acteurs pour arriver à des solutions qui conviennent.

Il a mis au point et expérimente, dans de nombreux contextes et autour de problématiques diverses (évolution des pratiques et transition agroécologique, gestion des ressources, circuits courts, relations ville - agriculture…), des méthodes pour appuyer les dynamiques collectives visant à renforcer les capacités d'initiative des acteurs pour répondre aux problèmes qu'ils se posent et traiter les enjeux auxquels ils sont confrontés.

Les fondements

Les outils méthodologiques d'intervention mis au point par le GERDAL dans cette perspective, à destination des agents de développement, s'appuient sur les résultats de ses travaux de recherche en sociologie de l'innovation et de la connaissance. Ces travaux apportent des éléments de compréhension sur **les facteurs et conditions du changement technique et de l'initiative dans un milieu professionnel.** Ils ont mis en évidence :

- que l'évolution des pratiques, les choix opérés par les agriculteurs, ne sont pas le produit d'effets de diffusion auprès d'individus plus ou moins dynamiques ou aptes à appliquer des prescriptions, mais qu'ils renvoient à ***un processus de transformation des règles d'action*** et de ***production de nouvelles connaissances*** par ceux-là mêmes qui conduisent ces activités pratiques ;
- que ce processus est une **activité collective**, dans le sens où il a lieu **au travers du *dialogue : entre pairs d'abord,*** en lien avec les **formes d'organisation et de travail dans le milieu professionnel**, base d'une réflexion au quotidien sur « ce qu'on fait et comment faire autrement ». Ce processus s'opère également dans le **dialogue avec d'autres acteurs** qui interviennent autour de et sur l'agriculture (techniciens et chercheurs, élus locaux, associations, consommateurs, etc.). Il renvoie alors aux conditions d'une **coopération productive** entre des formes de connaissances et des univers de référence différents.

Les outils méthodologiques mis au point par le Gerdal ont pour buts:

- activer les échanges au sein du milieu professionnel (éviter d'aggraver les disparités et d'affaiblir le tissu social), et augmenter l'efficacité de la réflexion au sein de groupes constitués autour de préoccupations communes ou d'un projet commun ;
- instituer des modes de relation entre agents de développement et agriculteurs qui placent ces derniers au cœur de la réflexion et du processus de définition des problèmes à traiter et de recherche de solutions, en s'appuyant sur leurs connaissances et sur leur capacité d'initiative ;
- mettre en place les conditions méthodologiques d'un dialogue productif entre agriculteurs et autres acteurs pour construire l'action en commun.

Les principes d'action

- Intervenir sur la base des formes d'organisation du travail et des *réseaux de dialogue* habituels :
  - ⇒ Conséquences **: le sujet est un collectif : *le Groupe Professionnel Localisé (Groupe de Pairs Localisé)***, et non les individus, leur psychologie et leur capacité ou dynamisme individuel;
  - ⇒ Mettre en place **des modes d'intervention qui favorisent la *réflexion collective***: organiser et conduire des activités de formulation et résolution de problèmes en groupes.
- Pour comprendre une situation, il faut comprendre ***comment les gens voient les choses,*** et pas seulement comment sont les choses. Autrement dit les problèmes ne sont pas donnés par les situations mais par ceux qui les vivent. Les agriculteurs sont les mieux placés pour formuler les problèmes qu'ils se posent, et ce de la même façon pour tout autre acteur.
  - ⇒ Pour l'animateur: **favoriser l'expression des préoccupations des agriculteurs et de leurs *conceptions des choses,* partir de là** pour définir une problématique de travail (construire l'accord sur les problèmes à traiter). Dans le cas de problématiques pluri-acteurs, autant de problèmes que de *points de vue* (acteurs) différents.
- Le rôle et les fonctions de l'agent de développement sont centrés sur **l'aide méthodologique à la réflexion et à la production de connaissances.**
  Une fonction complémentaire du conseil technique, de la formation ou de l'information …

  ⇒ Cette fonction renvoie à des **compétences méthodologiques spécifiques** pour :
  - aider à l'expression des préoccupations
  - transformer ces préoccupations en *problèmes traitables*
  - produire et organiser les idées, en favorisant une parole utile à l'action (s'éloigner des « grands discours », d'une parole convenue ou idéologique, des « clichés », etc.)
  - montrer le chemin parcouru et produire des comptes rendus utiles pour avancer
  - mobiliser des compétences scientifiques et techniques, et aider le groupe à en faire quelque chose pour que ce soit utile pour l'action et n'enlève pas l'initiative des solutions aux praticiens
  - préparer et conduire la négociation ou la coopération de façon productive avec d'autres acteurs (amont, aval, élus, autres groupes professionnels …), en aidant les agriculteurs à construire leurs propositions, à préciser leurs arguments, etc.

Déroulement

La mise en œuvre de tels principes suppose de s'interroger précisément sur la manière d'organiser et de conduire pratiquement les activités collectives (le *dispositif de travail*) de ***formulation et de résolution de problèmes.*** La démarche porte une attention particulière à la construction de la problématique, et comprend ainsi principalement deux étapes.

1. **Une étape de formulation des « problèmes traitables » :**
   - après détermination des lieux et échelles d'intervention (en s'appuyant au maximum sur les caractéristiques des réseaux de dialogue – les échelles d'interconnaissance -, et des systèmes

d'acteurs), une première réunion est organisée, à laquelle on pourra inviter l'ensemble des agriculteurs concernés par le domaine d'intervention, pour mettre en commun les préoccupations et souhaits (sur la base de leur analyse des situations).

- A partir de ce qui a été dit, sont formulés des *problèmes traitables :* des questions d'action précises (« *comment faire pour.... ?* »).
- Une fois la restitution de ces problèmes aux participants (qui vise à se mettre d'accord sur les formulations, à procéder à des ajustements si nécessaire et à prioriser), des groupes de travail peuvent être constitués sur le principe : un groupe = un problème à traiter.

2. **Une étape de recherche des solutions** et de mise en œuvre des actions correspondantes.

Les groupes de travail se réunissent autant de fois que nécessaire avec l'appui d'un agent ayant pour fonction *l'aide méthodologique à la réflexion*. Ils peuvent mobiliser chaque fois que c'est nécessaire des compétences spécialisées ; ils peuvent aussi devoir se concerter ou négocier leurs propositions avec d'autres acteurs et/ou chercher des appuis pour la réalisation des actions correspondantes.
Ces étapes supposent alors de préparer et conduire le dialogue entre les agriculteurs et ces autres acteurs, de sorte qu'il soit utile pour avancer, et que l'autonomie des producteurs soit préservée.

Nous parlons d'étapes de travail et non de démarche ou de déroulé types. La forme que prend le travail des groupes - et plus largement le dispositif dans son ensemble- est extrêmement variable et à « construire » au cas par cas, en fonction du contexte et de la problématique: réunions, visites, expérimentations, intervention de « spécialistes », réunions de concertation, démarches diverses …

On peut, dans certaines situations, procéder pour la première étape par entretiens individuels (lorsque par exemple l'égalité du droit à la parole n'est pas assurée en réunissant les personnes), ou encore dans un objectif de préparation des réunions, pour « faire connaissance » avec le secteur d'intervention et cerner les principaux objets de débat.

Suivant les problématiques, les contours des groupes peuvent aussi évoluer en fonction de l'avancée du traitement des problèmes. Les agriculteurs peuvent ainsi être amenés à travailler avec d'autres acteurs au sein de groupes pluri-acteurs.

La **souplesse et l'adaptation du dispositif de travail** à la dynamique propre d'un groupe et à la nature des problèmes à traiter est une condition favorable à l'initiative. C'est sur **la rigueur de l'exercice des fonctions d'aide à la réflexion** que l'accent est mis et non sur le type de solutions ou la forme que doit prendre le travail des groupes, propres à chaque groupe et problème à traiter.

Les notions pour comprendre et analyser des situations	**Les notions et outils pour orienter l'action**
▪ *Individus* et *normes sociales* ; fond commun et variantes dans un *système de normes* ▪ Points de vue et formes de connaissance ; connaissance scientifique et connaissance pour l'action ▪ Pratiques et conceptions: les choses et les relations aux choses. ▪ Les configurations sociales: Groupe Professionnel Local et pluri-appartenances. ▪ Morphologies sociales : les réseaux de dialogue. ▪ Positions sociales et droits à l'initiative ▪ Interactions entre intervention de projets (« logique projet ») et dynamiques sociotechniques locales (logique de l'action ordinaire)	▪ La notion de *collectif pertinent* ; les conditions de mobilisation pour limiter la sélection ▪ La notion de ***problème** traitable*: des préoccupations à des questions pour agir ▪ ***L'aide méthodologique à la réflexion*:** - à l'expression ; à la formulation des problèmes - à la production et à l'organisation des idées - à la réflexion sur ce qu'on a l'habitude de dire Les fonctions DIRE, RELIER, PROPOSER ▪ Gérer la dynamique de la parole : *la double valeur des arguments* ▪ La production **co-active** de solutions : - l'aide à la concertation. - articuler « aide à la réflexion » dans les groupes de pairs et apport de connaissances scientifiques et techniques

Pour en savoir plus : quelques références bibliographiques

- DARRE J.P. 2006. La recherche co-active de solutions entre agents de développement et agriculteurs. Edition GRET, Gerdal, Cnearc

- DARRE J.P. (dir.) Pairs et experts dans l'agriculture. Dialogues et production de connaissance pour l'action." TIP (Technologies Idéologies Pratiques) vol XII, n° 1, 1994. Ed. érès.

- DARRE J.P., 1996: L'invention de la pratique dans l'agriculture. Vulgarisation et production locale de connaissance. Paris, Editions Karthala.

- DIETSCH L, RUAULT C, BAKKER T, 2017. *L'appui à la transition agroécologique : quelle évolution des compétences pour passer du transfert de technologies à la dynamisation de processus locaux d'innovation ?* Communication au colloque UNESCO : Les acteurs de l'aide internationale : vers quels savoirs, engagements et compétences ? Bordeaux, 11 et 12 septembre 2017

- LE GUEN R. , RUAULT C, 2010 . *Conseiller de territoire, une nouvelle figure du développement agricole et local dans un contexte péri urbain*. Communication au colloque de la SFER : conseil en agriculture. Acteurs, marchés et mutations. Dijon, 14 et 15 Octobre 2010

- RUAULT C. et LEMERY B., 2009 *Le conseil de groupe dans le développement agricole et local : pour quoi faire et comment faire.* Dans : Compagnone, Auricoste, Lemery (coord.) Conseil et développement en agriculture; quelles nouvelles pratiques. Chap. 4, QUAE et Educagri éditions.

- RUAULT C., 1996: L'invention collective de l'action. Initiatives de groupes d'agriculteurs et développement local. Paris, L'Harmattan. 240 pages.

- RUAULT C., 2016. *Santé animale : le rôle des groupes d'éleveurs dans l'évolution des pratiques*. Travaux et Innovations n° 228, mars 2016, pp 33- 36.

- RUAULT C., 2006, *Démarche participative, de la rhétorique à la pratique.* Revue Pour n° 192

- RUAULT C., 2002 : *Construire des projets d'action en coopération avec les éleveurs. Une réflexion méthodologique pour le développement de l'élevage ovin et caprin dans les zones de montagne méditerranéenne.* Dans : Tintenna n°21 (Bulletin du Cirval). Janvier 2002.

- SOULARD C., KOCKMANN F., DUFOUX M., B. DURY B., MORETTY P., 2006. Construction participative d'un projet territorial agriculture et environnement en Val de Saône. In : Merot Ph., Qualité de l'eau en milieu rural. Savoirs et pratiques dans les bassins versants, 317-322. Edition INRA

- TREBUIL G., RUAULT C., SOULARD C., BOUSQUET F., 2018. Accompagner des collectifs multi-acteurs pour faciliter l'innovation dans les agroécosystèmes : comparaison des démarches ComMod et Gerdal. Dans : Faure G, et al, Innovation et développement dans les systèmes agricoles et alimentaires. Chap. 5, QUAE éditions.

- VAES J. et DIETSCH L., 2010 : *Interrogar otros puntos de vista sobre el desarrollo rural. Sistematizacion de la implementacion del enfoque Gerdal en las comunidades de la cuenca Maunica – Carbonal (Nicaragua)* UCA – ADAA , Managua.

- Agriscope n°7, printemps 1986 - L'élaboration des modèles de vie et de travail en agriculture. Les recherches du GERDAL.